



20.3290 Interpellation

## Évaluation de la sécurité de l'approvisionnement en médicaments. Manque de base légale

Déposé par: Schneeberger Daniela  
Groupe libéral-radical  
PLR.Les Libéraux-Radicaux



Date de dépôt: 05.05.2020  
Déposé au: Conseil national  
Etat des délibérations: Non encore traité au conseil

### Texte déposé

Le client qui est disposé à payer un prix élevé est livré avant les autres, quel que soit le type de bien : rien de plus logique à cela. Pour pouvoir évaluer la question de la sécurité de l'approvisionnement en médicaments, il faut donc impérativement disposer des données du marché. Il est en effet très vraisemblable que la réduction de la disponibilité des médicaments en Suisse soit liée notamment à la baisse continue de leur prix depuis des années.

1. On lit régulièrement que les prix des médicaments sont très élevés en Suisse en comparaison internationale. Mais sommes-nous oui ou non un marché intéressant pour les fournisseurs internationaux des points de vue du prix et des volumes ?
2. Existe-t-il une enquête sur le point de vue des fournisseurs ? Que pensent les fournisseurs internationaux du marché suisse ? Les conditions sont-elles attrayantes en Suisse pour les fournisseurs de produits pharmaceutiques ?
3. La Suisse est l'un des pays où les primes d'assurance-maladie sont les plus élevées. Or, parallèlement, l'approvisionnement en médicaments y est mauvais. Qui est responsable de ce fiasco ? Où est le problème selon l'OFSP ? La réglementation a-t-elle échoué ? Pourquoi l'OFSP pense-t-il qu'une baisse des prix des médicaments va améliorer la situation en matière d'approvisionnement ? A quelles nouvelles ruptures d'approvisionnement dues à des baisses de prix supplémentaires l'industrie s'attend-elle ?
4. La Suisse a un système de santé onéreux. L'approvisionnement en médicaments ne devrait-il donc pas y être particulièrement bon ? Se pourrait-il qu'on ait trop économisé dans ce domaine ?

### Informations complémentaires

**Conseil prioritaire**  
Conseil national



## Liens

